



Info-Alerte n° 2625 du 3 août 2022



Toujours REFLEX ASSISTANCE...

Même en période estivale, les réclamations à l'encontre de **REFLEX ASSISTANCE** continuent d'affluer au Réseau anti-arnaques.

Voici un témoignage daté du 26 juillet 2022 qui résume parfaitement l'étendue des dégâts :

« En 2019, j'ai ouvert à deux dames qui me proposaient la vente d'un régulateur de tension et d'un kit pour réduire ma consommation d'électricité et d'eau : le pack éco. Elles m'ont dit que cela me coûterait 120 € à raison d'un prélèvement mensuel de 12 €. J'ai trouvé la chose intéressante et j'ai signé. Après, je n'y ai plus pensé. C'est en septembre 2020 que mon épouse attire mon attention sur un prélèvement de 12 € qui revient tous les mois. Je lui ai dit que c'était le prélèvement pour le pack que j'avais acheté. Mais, en calculant, je me rends compte que les dix mois étaient déjà passés depuis longtemps. Du coup, je regarde plus en détail le contrat et je me rends compte que, derrière la grande affiche présentant le pack éco qui m'a été remis, le contrat proposé était en fait une assurance sur les équipements de gaz et inondation. J'étais très surpris. Pour résilier le contrat, il fallait envoyer un courrier, mais le contrat ne serait résilié qu'à la date anniversaire. J'ai trouvé cela compliqué et j'ai demandé à ma banque de cesser les paiements. »

Depuis 2021 les menaces de recouvrement se multiplient et ont abouti à une mise en demeure.

RAS

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)